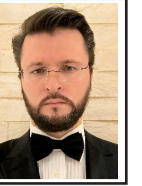


La France : en marche vers la récession



LE NOUVEAU

RÉPUBLICAIN

Hebdomadaire Nigérien
d'Informations Générales



11^{ème} Année
N° 541 du 19 Septembre 2024

Prix
300 F CFA

Va-et-vient incessants d'Issoufou Mahamadou

La stratégie du "laisser mouton courir, Tabaski viendra" du CNSP !



1er anniversaire de l'AES/Message du Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali, le Colonel Assimi Goïta, Président de la Conférence des Chefs d'Etats de l'Alliance des Etats du Sahel :

" L'AES est un engagement irréversible vers l'intégration "



Championnat d'Afrique de karaté

Une belle moisson pour les officiels

Championnat d'Afrique de karaté**Une belle moisson pour les officiels**

Du quatre au huit septembre dernier se déroulait le Championnat d'Afrique de karaté. Les karatékas nigériens y étaient avec quatre entraîneurs, quatre arbitres et dix athlètes. Si les résultats de ces derniers n'incitent à sauter de joie, il faut dire que ce déplacement a été, pour la fédération nigérienne de karaté un chemin de croix. La fénikaraté sortait, il y a peu, d'une situation de crise. La presque totalité des membres du bureau s'était liguée contre le président Saminou Souley. Heureusement, au cours des dernières élections, le président sortant a été largement réélu.

Cette crise est donc derrière. Seulement, quelque part, quelques personnes continuent à vouloir entretenir cette crise. Elle fut à l'origine de la prudence observée par la tutelle dans l'appui à cette fédération dans le cadre de cette participation à ce championnat d'Afrique. C'est, d'ailleurs, pourquoi les moyens n'ont pas été débloqués par le ministère. Il aura fallu de la gymnastique pour obtenir les billets. Les documents de voyage des athlètes ont été obtenus in extrémis. Ces difficultés ont eu leur part dans les résultats. Il faut dire aussi que, pour ce championnat d'Afrique, le Niger était présent dans les catégories des cadets, juniors et moins de vingt un ans.

Des jeunes très peu expérimentés qui n'ont pas l'habitude des grandes compétitions. Pour autant, ils n'ont pas démerités. Trois des dix athlètes ont été éliminés au pied du podium. Le manque de moyens n'ayant pas permis une bonne préparation. Dans le domaine du karaté, l'Afrique est subdivisée en région. Le Niger fait partie de la Région Ouest deux en compagnie du Nigéria, du Bénin, du Burkina Faso, du Togo, de la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Libéria. C'est la Zone trois de l'ACNOA. Toutes les autres Régions ont organisé des compétitions avant le Championnat. Cela leur a servi de préparation. La Région Ouest deux ne l'a pas fait.

Cette compétition est prévue pour décembre prochain en Côte d'Ivoire. Pour les officiels- arbitres et entraîneurs, ce Championnat d'Afrique était une occasion pour le passage de grade. Ainsi quatre arbitres nigériens, après un stage en marge du Championnat



d'Afrique, ont validé. C'est cent pour cent de réussite pour une moyenne de soixante-deux pour cent. Pour ces examens de l'UFAK, maître Idrissa, président de la commission nationale des arbitres, passe de juge B en kumité à juge A, le plus haut grade. Les maîtres Djibo et Mahamadou ont validé leur diplôme de juge B en kumité. Maître Balkissa Boubacar devient juge B en Kumité e en Kata. Ces résultats sont le fruit du travail de la fénikaraté qui a organisé en juin dernier un stage de haut niveau pour les arbitres.

L'expert qui conduit ce stage avait prédit ces résultats. La formatrice, Mme Ndoumbé Fall, membre de la commission des arbitres de LUFAK a dit à l'issue d'un stage théorique et pratique pour arbitres a confié que six des stagiaires peuvent valider leur passage de grade sans grande difficulté. Chez les entraîneurs aussi les résultats sont aussi acceptables. Sur les quatre candidats, deux ont été

admis. Un taux de réussite de cinquante pour cent. Les nouveaux coaches accrédités par l'Union des Fédérations Africaines de Karaté sont maîtres Issoufou Djibo, directeur technique national adjoint et Moumouni Djibo, entraîneur national kumité junior.

Le DTN/A est accrédité en Kumité

et kata. Ce championnat de Tunis a surtout permis à la fédération nigérienne de karaté d'élargir ses relations. Le président Saminou Souley a signé une convention de partenariat avec Mohamed Mouktabil, président de la fédération royale marocaine de karaté et disciplines associées (FRMKDA). La Tunisie et le Tchad ont aussi signé avec le Maroc cette convention. A la suite de ces trois pays, d'autres s'y sont intéressés. Il s'agit du Burundi, du Bénin, du Cameroun, de Madagascar et de la Sierra Leone. Le président de la fénikaraté a aussi saisi cette occasion pour prendre langue avec ses collègues du Burkina Faso et du Mali en vue de l'institution d'un tournoi pour ces pays de la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel. Une initiative à encourager.

Modibo



Va-et-vient incessants d'Issoufou Mahamadou

La stratégie du "laisser mouton courir, Tabaski viendra" du CNSP !



On l'aura remarqué, ces derniers temps, l'ancien président de la république, Issoufou Mahamadou, multiplie les déplacements à l'extérieur. Aussitôt rentré d'un voyage, le voilà, à nouveau, reprendre le vol pour l'étranger. Naturellement, le pensionnaire de la Résidence de Kombo traverse une période de solitude extrême, mieux, un spleen existentiel dévastateur, car « Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé », écrivait le grand poète romantique français du 19ème siècle, Alphonse Marie Louis de Prat de Lamartine, dans son célèbre poème, intitulé, "L'isolement". Faut-il le préciser, Issoufou Mahamadou est, aujourd'hui, un homme solitaire, sans femmes et sans enfants autour de lui, dans la résidence d'Etat de Kombo, Aïssata et Malika absentes du foyer conjugal depuis belles lurettes, Abba étant en prison à Fillingué. C'est donc une résidence qui sonne creux, d'où le locataire est obligé de s'échapper, de temps à autre, à la recherche d'une

chaleur familiale, sans doute. Mais, ces déplacements incessants d'Issoufou Mahamadou sont perçus par la plupart des Nigériens comme une sorte de complaisance du CNSP à l'égard de l'ancien président de la république. Comme on le sait, la majorité de nos concitoyens souhaiterait, un jour, voir Issoufou Mahamadou devant la justice afin de répondre de tous ses actes malveillants commis contre le Niger et son peuple. D'ailleurs, une bonne partie de la Société civile nigérienne a fait de l'arrestation d'Issoufou Mahamadou une de ses principales revendications. De même que la majorité de la presse nationale a fait focus sur la question. Cependant, rien n'y fit, le CNSP semblant vouloir toujours botter en touche à propos de la question de l'arrestation du "résident" de Kombo. En réalité, le Général Tiani et ses camarades du CNSP savaient ce qu'ils faisaient en feignant d'ignorer ces cris d'orfraie populaires. Aujourd'hui, la stratégie du CNSP pourrait

se résumer à l'expression populaire, "Laisser mouton courir, car Tabaski viendra", qui consisterait à laisser Issoufou Mahamadou courir dans tous les sens, comme il le fait, ces derniers temps, jusqu'à ce que toutes les pièces du puzzle soient rassemblées pour l'hallali final. Pour l'instant, le CNSP a bien d'autres chats plus prioritaires à fouetter que de procéder à une quelconque arrestation d'Issoufou Mahamadou. Est-ce qu'une telle arrestation arrangerait-elle la situation sécuritaire dans le pays ? Car, il ne faudrait pas perdre de vue le fait que la raison principale invoquée par le CNSP pour renverser le régime de la 7ème République, c'était la question sécuritaire, du moins la gestion calamiteuse de celle-ci par le régime déchu. Pour le moment, c'est cette urgence sécuritaire qui importe pour le CNSP. Lorsque la donne sécuritaire globale aura été réglée, quand la situation générale du pays se sera améliorée, en ce moment-là, le CNSP pourra créer les

conditions maximales pour faire entendre Issoufou Mahamadou par la justice nigérienne sur tous les dossiers où sa responsabilité personnelle et directe pourrait être recherchée. Chaque chose, en son temps, dit-on souvent ! « Laissons le temps au temps », disait François Mitterrand, et n'allons donc pas si vite en besogne !

Sanda

LE NOUVEAU RÉPUBLICAIN
 Hebdomadaire Nigérien d'Informations Générales

Quartier Terminus : RCCM-NI-NIA-1890-
 NIF: 11715/S Tél: +227 96 89 94 84
 Email : lenouveaurepublicain@yahoo.com

Directeur de Publication
 Aliou Oumarou Modibo
 Cel : 97 21 60 53

Conseiller
 Hama Tchouso : Tél. : 96 26 13 81

Rédaction:
 Badjé Hassane
 Taweye
 Alio Oumarou Modibo
 Sanda Kouma

Service Commercial & Publicité:
 Hassane Djibo
 Tél. : 94 94 63 61

Infographie
 Stanislas G. BODJRENOU

Tirage:
 8 pages 1.000 exemplaires
 sur les presses de La GIN 96 96 97 16

1er anniversaire de l'AES/Message du Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali, le Colonel Assimi Goïta, Président de la Conférence des Chefs d'Etats de l'Alliance des Etats du Sahel :

“ L'AES est un engagement irréversible vers l'intégration ”

Chères populations de la Confédération des États du Sahel,

C'est avec un profond sentiment de responsabilité et de fraternité que je m'adresse à vous en ce jour de commémoration de la date qui a changé le cours de notre histoire commune.

Il y a un an, avec mes frères, Leurs Excellences le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, et le Général de Brigade Abdourahmane TIANI, Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef d'Etat du Niger, nous avons pris une décision résolue : franchir une étape historique dans la consolidation des relations fraternelles qui lient nos trois nations, le Burkina Faso, le Mali, et le Niger.

Le 16 septembre 2023, nous avons adopté la Charte du Liptako Gourma, donnant naissance à l'Alliance des États du Sahel.

Cet acte fondateur marque une nouvelle ère géopolitique dans la région, instaurant un mécanisme de défense collective et d'assistance mutuelle afin de combattre le terrorisme sous toutes ses formes et lutter contre la criminalité organisée qui mine nos sociétés.

Grâce à cette alliance stratégique, nos Forces de Défense et de Sécurité ont enregistré d'importantes victoires sur le terrain, affaiblissant considérablement les groupes armés terroristes. Elles continuent, avec abnégation, le processus d'établissement de la souveraineté de nos États sur l'ensemble de leurs territoires. Ces avancées significatives ont renforcé notre détermination à aller encore plus loin.

Chères populations de la Confédération des États du Sahel,

Nous avons franchi une nou-



velle étape dans l'histoire de nos trois nations. En effet, le 6 juillet 2024, lors du premier Sommet de l'Alliance des États du Sahel, nous avons signé le Traité instituant la Confédération des États du Sahel. Ce traité marque notre engagement irréversible vers l'intégration de nos États et de nos populations, avec une vision partagée de fraternité, de solidarité, et de complémentarité.

Avec la Confédération, nous avons pris la décision stratégique d'élargir notre coopération à deux autres piliers essentiels : la diplomatie et le développement.

Loin d'être un choix fortuit, cette orientation découle de notre volonté de bâtir une union politique forte, ancrée dans la paix, la sécurité, le développement durable, et permettant d'agir de manière coordonnée sur la scène internationale.

La célébration de ce premier

anniversaire de l'Alliance est l'occasion de faire le point sur le chemin parcouru.

Dans le domaine sécuritaire, nos forces armées ont relevé des défis majeurs face à des adversaires soutenus par des États tiers, à l'image de l'Ukraine qui a ouvertement choisi de se ranger du côté du terrorisme au Sahel. Nous continuons à lutter sans relâche contre toutes les formes de terrorisme et pour défendre l'intégrité de nos territoires et notre souveraineté.

Chères populations de la Confédération des États du Sahel,

Dans notre dynamique d'indépendance et de souveraineté recouvrée, nous restons ouverts à la coopération avec les peuples frères et amis, dans un esprit de fraternité et de respect mutuel. Fidèle à notre engagement en faveur de l'intégration africaine, la Confédération demeure ouverte à tous les partenariats sous-régionaux et régio-

naux respectant nos principes de non-ingérence et de souveraineté.

Nous prônons une AES qui n'est pas seulement une alliance d'États, mais avant tout une alliance des peuples.

Nos efforts visent prioritairement à protéger nos populations et à améliorer leur bien-être à travers des actions concrètes.

La Feuille de route, validée par le Collège des Chefs d'État de la Confédération, nous permettra de créer des opportunités d'échanges, de stimuler les investissements et de promouvoir un développement durable dans nos pays.

Le Sahel est riche de ressources naturelles et de potentialités inexploitées. Nous nous engageons à investir dans des projets structurants et intégrateurs qui favoriseront la croissance économique, la création d'emplois et l'accès aux services sociaux de base pour tous nos

citoyens.

Nous portons une attention particulière à la jeunesse et aux femmes, véritables moteurs de notre développement. Leur dynamisme et leur créativité sont des atouts majeurs pour l'avenir de la Confédération.

Je tiens également à saluer nos diasporas, qui, par leur engagement et leur soutien indéfectible, constituent un levier solide pour l'AES.

Chères populations de la Confédération des États du Sahel,

Le chemin parcouru est encourageant. Les succès enregistrés dans les domaines de la défense et de la sécurité sont indéniables et ont permis d'élargir notre coopération à d'autres secteurs clés.

Nous travaillons désormais à renforcer notre intégration économique et sociale, en favorisant la libre circulation des biens, des services et des personnes.

Nos économies sont complémentaires, mais elles font face à des défis. C'est pourquoi, nous avons pris l'initiative de mutualiser nos efforts dans des domaines stratégiques, tels que les investissements, la fiscalité et l'exploitation des ressources naturelles. La création d'une Banque d'investissement et d'un fonds de stabilisation est en cours, et nous nous at-



tèlerons à mettre en place les infrastructures pour renforcer la connectivité de nos territoires à travers les moyens de transport, les réseaux de communication et les technologies de l'information.

Dans les jours qui suivent, il sera mis en circulation un nouveau passeport biométrique de l'AES dans le but d'harmoniser les documents de voyage dans notre espace commun et de faciliter la mobilité de nos citoyens à travers le monde.

Des projets culturels, sportifs et éducatifs sont également en cours, pour renforcer l'unité de

nos peuples. La création d'une chaîne d'information commune est également prévue, afin de promouvoir une diffusion harmonieuse des informations dans nos trois États.

Chères populations de la Confédération des États du Sahel, Nous réaffirmons aujourd'hui notre volonté de consolider chaque jour les liens de coopération, d'intégration et de solidarité entre nos populations et d'œuvrer ensemble pour que le Sahel devienne un espace de paix, d'entente et de prospérité.

Je voudrais donc vous exhorter

à vous investir davantage pour la réussite de la Confédération, à soutenir les actions des Etats et à œuvrer pour la réussite de ce projet historique qui conditionnera notre avenir commun.

Ensemble, nous ferons de la Confédération des États du Sahel un modèle d'intégration et de développement pour toute l'Afrique.

Vive la Confédération des États du Sahel,

Vive la solidarité entre nos peuples, et que la paix et le progrès rayonnent sur notre région.

Je vous remercie.



LA GRANDE IMPRIMERIE DU NIGER

IMPRESSION
NUMERIQUE
grand & petit format

IMPRESSION SUR TOUT
SUPPORT



Communication
Imprimerie
Infographie
Serigraphie



IMPRIMERIE

BP : 383 Terminus Niamey-Niger | +227 20 73 30 91 / 96 86 33 33 | lagrandeimprimerieduniger01@yahoo.com



La France : en marche vers la récession

Partie II

L'industrie du secteur des technologies avancées, est-elle salutaire ?

Certains économistes préconisent que la fuite du secteur énergivore de l'industrie hors UE n'est pas aussi grave qu'il paraît car, en ce qui concerne la part de l'industrie du secteur des technologies avancées, telles que technologies quantiques, de navigation, des biotechnologies et de la robotique, la position de l'UE et de la France est assez saine. Notamment, en 2022, 194 entreprises dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) ont été créés dans l'UE contre 160 en Chine et la part du secteur des technologies avancées de l'Union Européenne représente dans les 20% du volume mondial : 22% dans les technologies quantiques, 20% dans la navigation, 18% dans les biotechnologies et 18% dans la robotique (données 2022).

S'ils ont, d'une part, tout à fait raison de souligner le développement accru du secteur en question dans les pays de l'UE, ils négligent, toutefois, le facteur du poids financier actuel de ce dernier vis-à-vis de l'apport dans le PIB de l'UE et de la France en particulier. Et ce dernier reste relativement modeste par rapport à celui de l'industrie «traditionnelle» qui est en train de se désagréger sur le sol européen.

D'autre part, il n'est pas à négliger que le développement du secteur des technologies avancées en France et en Europe, en général, se heurtera davantage dans un avenir très proche non seulement à la très importante concurrence américaine et chinoise déjà omniprésente, mais également à la forte croissance exponentielle de cette dernière de la part de la Chine qui affiche un grand dynamisme dans le domaine. Notamment, concernant les dépôts de brevets, tous secteurs confondus, en 2023 l'EU accuse une croissance de 2,9% contre 8,8% en Chine pour la même période (source : l'OEB).

Le facteur de développement des hautes technologies à lui seul n'est guère salutaire : l'Allemagne qui a déposé en 2023 incomparablement plus de brevets que la France - 24.966 contre 10.814 - est un pays dont le marché est également en train d'entrer à grand pas dans une récession économique.

La force toute particulière de la

France dans le domaine des technologies avancées se situe dans le secteur des transports/l'aéronautique, et, comme indiqué auparavant, c'est bien la production du matériel de transport qui s'est littéralement effondrée dans l'Hexagone - et ceci malgré la continuation de l'innovation suivie par un important dépôt de brevets dans le domaine.

Le déficit commercial français et les énergies

En ce qui concerne le déficit commercial français, ce dernier se maintient dans des sommets peu enviables : 85,9 milliards d'euros pour la période de mai 2023 à mai 2024, dont 8 milliards d'euros pour le seul mois de mai dernier (source : Insee).

Certes, le camp politique de Macron peut se vanter de n'avoir creusé que 85.9Mld de déficit contre le record absolu de 162Mld d'euros qu'il a réalisé en 2022 (source : Douanes Françaises), mais il n'y a pas de quoi se réjouir : le très grave déséquilibre du commerce extérieur ne va que s'accroître car, à ce jour et dans les horizons du visible, il n'y a strictement aucun indice politico-économique sérieux permettant de supposer le contraire.

Ce n'est pas depuis hier, mais depuis l'année 2006 que la balance commerciale française est dans le rouge chaque année consécutive sans exception et le déficit cumulé des dix-huit dernières années a déjà dépassé les 650Mld d'euros.

Les principales raisons structurelles de ce grave déficit sont un important déséquilibre du solde des échanges des biens manufacturés, dont la concurrentialité française est plombée par le très haut niveau des prix de l'énergie faisant exploser les coûts de production; la forte dépendance française aux énergies fossiles importées et, surtout, l'incapacité déconcertante du président Emmanuel Macron et des responsables de son appareil exécutif à mener une politique économique nationale et, surtout, une politique étrangère qui ne sera pas profondément irresponsable vis-à-vis des intérêts stratégiques de la France qui exigent l'atténuation des retombées désastreuses sur l'économie française par le maintien de relations politico-diplomatiques saines avec des pays-fournisseurs de l'énergie.

En ce qui concerne les capacités de la production nationale d'électricité, les inquiétudes des Français à

la suite de la privation de la France de sa première source d'uranium qui est le Niger ont été atténuées par la communication d'informations sur les stocks français d'uranium qui semblent être suffisants pour faire fonctionner les centrales électriques de l'Hexagone durant les 32-40 ans années à venir.

Le Texte n° 222 déposé au Sénat, le 19 décembre 2023, dévoile : "Si la France ne dispose pas directement d'uranium naturel sur son territoire, les opérations d'enrichissement ont, elles, lieu en France. Aujourd'hui, pour faire fonctionner nos 56 réacteurs nucléaires, EDF a besoin de 8 à 10 000 tonnes d'uranium naturel chaque année. Fin 2021, le stock d'uranium appauvri entreposé sur notre territoire national était de 324 000 tonnes".

Pourtant, l'apaisement des Français à ce sujet est bien hâtif.

Ce même texte stipule : "...en conservant ce rythme actuel [de l'accroissement des réserves de l'uranium], il devrait avoisiner 550 000 tonnes en 2050". Ce qui laisse sous-entendre, à juste titre, l'importance stratégique de la continuation de l'accumulation des stocks. Pourtant, les indications des rythmes de l'accumulation des réserves de l'uranium indiqués dans ce texte du Sénat sont aujourd'hui totalement coupées de la réalité.

Non seulement ils ne sont plus réalisables, mais la probabilité est forte que les réserves stratégiques "intouchables" dont la France dispose commenceront à être consommées sous peu, faute de volumes d'importations suffisantes, et cela sera le signe du début du désastre énergétique à venir.

Avant d'avoir retiré ce début juillet 2024 le permis d'exploitation d'un important gisement d'uranium à Madaouéla (Nord du Niger) au groupe canadien GoviEx, le 19 juin, le gouvernement nigérien a retiré le permis d'exploitation du gisement d'uranium d'Imouraren au groupe français Orano (ex-Areva). Imouraren qui est classé comme l'un des plus grands gisements d'uranium au monde, avec des réserves estimées à 200 000 tonnes.

La politique étrangère irresponsable du gouvernement de Macron a fait perdre à la France son premier fournisseur d'uranium qui est le Niger. Et ceci d'une manière irrévocable : les puissances étrangères que la

France a ouvertement inscrit sur la liste de ses ennemis feront et sont déjà en train de faire le nécessaire pour assurer cette irrévocabilité. La perte par la France de l'accès à ces gigantesques réserves de combustible pour ses centrales électriques est un échec stratégique qui réduit considérablement les alternatives d'approvisionnement et met Paris en position de dépendance accrue vis-à-vis d'autres fournisseurs actuels et potentiels restants.

En parlant du second fournisseur d'uranium pour la France - le Kazakhstan - qui, après la perte du Niger, devient, de facto, le tout premier fournisseur, les autorités françaises n'oublent pas de mentionner que l'exploitation et l'importation depuis ce pays de l'Asie centrale se déroulent via l'entreprise locale 'Katco' qui assure 7% de la production mondiale d'uranium et dont le français "Orano" en détient 51% du capital.

Néanmoins, ce que l'Elysée "oublie" de communiquer à ses citoyens, c'est que les 49% restants du capital de 'Katco' sont détenus par l'entreprise "Kazatomprom", laquelle, à son tour, appartient à 50% à l'entreprise "Tsentr Obogosheniya Urana" dont la Fédération de Russie est le co-proprétaire. On ne peut que féliciter la présidence française d'être victime de tels trous de mémoire qui sont salutaires vis-à-vis du danger de l'apparition d'une importante dissonance cognitive chez son électeur.

IDE en France : les illusions et la réalité

Si la France, dont les flux nets des investissements directs étrangers (IDE) ont atteint 72,7 milliards d'euros en 2022 et 39,1 milliards en 2023, reste depuis plusieurs années consécutives bien en tête des IDE sur le sol européen - ce résultat positif est à nuancer.

Les stocks d'investissements étrangers en France se concentrent à près de 70 % sur trois secteurs : 35% pour celui de l'industrie (à fin 2023), 14% pour les finances-assurance et 19% pour les activités immobilières (source : Banque de France).

Malgré les investissements étrangers assez impressionnants, il est important de ne pas négliger les facteurs qui s'y attachent et qui sont d'une importance stratégique. Notamment, les IDE qui ont lieu en France visent non pas la création de nouveaux emplois, de nou-

veaux projets de développement et la création de nouveaux sites, mais principalement l'extension des sites déjà existants. En 2021, les projets visant la création de nouveaux sites ne représentaient que 31%, contre 69% pour des sites déjà existants. Le nombre moyen d'emplois créés par projet étaient de 38.

En même temps et à titre de comparaison, ces proportions sont tout à fait différentes dans d'autres pays européens et ceci en grande défaveur de la France. Notamment, selon les dernières données disponibles (année 2021), en Allemagne, les projets visant la création de nouveaux sites représentaient 81%, contre 19% pour des sites déjà existants. Le nombre moyen d'emplois créés en Allemagne par projet était de 45. Au Royaume-Uni, les projets visant la création de nouveaux sites représentaient 77%, contre 23% pour des sites déjà existants. Le nombre moyen d'emplois créés en Grande Bretagne par projet était de 68 (source : EY).

Ainsi, les résultats de l'attraction des investissements directs étrangers dans l'économie française qui sont présentés par l'actuel pouvoir en tant qu'un très grand succès de sa politique sont bien à nuancer : la monnaie étrangère investie en France génère de 30 à 50% d'emplois en moins qu'en Allemagne ou en Grande-Bretagne, ce qui reflète nettement la réalité désastreuse de la politique française d'emploi.

Les défaillances d'entreprises

Plus de secret pour personne que dans la période du 06/2023 au 06/2024, la quasi-intégralité des pays de l'UE ont enregistré un nombre de défaillances d'entreprises supérieur à celui d'avant la pandémie du Covid.

La France ne fait non seulement pas l'exception dans la tendance généralisée dans l'espace européen, mais en % détient même le "leadership" vis-à-vis de l'Allemagne et du Benelux au niveau des défaillances d'entreprises et ceci depuis le début de 2023.

Pour les entreprises, les coûts dus à plusieurs éléments clés tels que le refinancement, les salaires et l'énergie sont nettement plus élevés qu'avant la période Covid – ce qui n'est guère le cas de la demande. Le grand manque de confiance des ménages dans l'avenir les fait privilégier l'épargne à la consommation, ce qui déclenche un cercle vicieux, dont la formule est simple : la baisse de la consommation augmente les faillites d'entreprises qui détruisent l'emploi et, de facto, baissent d'avantage la demande des ménages – ce qui, à son tour, impacte directement la croissance.

Non seulement la France enregistre 60.210 entreprises de toutes tailles confondues qui sont entrées en procédure de défaillances ou de cessation de paiement sur un an (données de la Banque de France, fin mai 2024), ce chiffre inclue les 5.161 entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les grosses PME – ce qui est supérieur même à celui du

triste record de 4.825 défaillances qui ont été comptabilisées en septembre 2009, après la crise financière que le monde a connue. Les secteurs-clés, tels que l'industrie, l'information/communication et le transport sont grandement impactés et la tendance les concernant ne fait que s'aggraver.

Post-scriptum

Contrairement aux Etats-Unis d'Amérique qui ont pu, jusqu'à présent, maintenir leur économie nationale à un niveau tout à fait confortable via le déclenchement dans le monde de guerres de répression des menaces à leur hégémonie assurée par le statut de l'outil principal opérationnel qui est le dollar américain, en couvrant grossièrement les invasions par des slogans sur l'apport de la lumière de la démocratie dans des ténèbres dictatoriales et en tuant au passage des millions de personnes dans ledit processus de "démocratisation" – la France n'est guère ni en position, ni en capacité d'appliquer ce modus operandi, même si ce dernier est considéré comme le plus efficace pour obtenir gain de cause avec l'engagement de la moindre contrepartie.

Les éléments énumérés dans ce dossier d'une manière non exhaustive et ne comprenant pas toute une série d'autres problèmes structurels graves de l'économie française, tels que le niveau des impôts et taxes le plus élevé au monde, le système fiscal le plus complexe au monde, la dette publique exorbitante qui connaît la plus grande croissance

au sein de l'UE et atteint 3.200 Mld €, le gigantesque déficit public qui se creuse davantage chaque année et atteint la hauteur de 154Mld € pour la seule année de 2023 après 124,9Mld € pour l'année de 2022 - ce sont de désastreuses conséquences structurelles produites par la politique nationale et étrangère néfaste menée par la gouvernance française et nécessitant un changement radical de son vecteur dans les plus brefs délais. Le cas échéant, la seule réalité que connaîtra la France sera celle de l'entrée inexorable de son économie dans une profonde récession.



Oleg Nesterenko
Président du CCIE (www.c-cie.eu)
(Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)



COMMUNIQUE



Conformément aux dispositions de ses statuts et à l'Acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales, ACEP NIGER SA, Système Financier Décentralisé (SFD), a le plaisir de vous communiquer ses informations certifiées, comptant pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

Elles se présentent comme suit :

POSTE	RUBRIQUES	EN FCFA SOLDE AU 31.12. 2023
E 90	TOTAL BILAN	5 130 661 976 FCFA
B01	CRÉDITS NET CLIENTÈLE	3 211 887 153 FCFA
L60	CAPITAL SOCIAL	600 000 000 FCFA
L01	FONDS PROPRES	375 890 064 FCFA
L80	RÉSULTAT NET	-300 028 279 FCFA

CANAL+

RENTREE 10 / 10

COMMENCEZ L'ANNEE SUR UNE BONNE NOTE



POUR TOUT REABONNEMENT
A VOTRE FORMULE HABITUELLE

15 JOURS OFFERTS*

A TOUT CANAL+

A L'EXCEPTION DE LA FORMULE BIENVENUE

☎ 2424

(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

* Offre valable du 27/08 au 22/09/2024. 15 jours offerts à TOUT CANAL+ à condition de maintenir votre formule habituelle, à l'exception de la formule Bienvenue. Le bonus est recevable une fois sur la période.